



**PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 avril 2022**

Date de la convocation : 08/04/2022

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 16

Nombre de votants : 19

Étaient présents : BARRAL Thibaut, CUTANDA Josette, FABRE Jean Michel, AUGE Gérard, OULLIE Laurent, RENOUARD Nathalie, BONNET Cendrine, CORIA Mathieu, REKKAB Claude, ORTUNO Thierry, BOURBOUJAS Françoise, CLAVEL Inès

Étaient absents excusés : Brice ALVERGNE (pouvoir MANDON Eric), Fanny VALERO (pouvoir Josette CUTANDA), Danièle DESCAMPS (pouvoir Françoise BOURBOUJAS)

Mme Josette CUTANDA est désignée secrétaire de séance.

1 Approbation du procès-verbal du 31 mars 2022

Monsieur le Maire propose le vote du dernier conseil municipal :

Votes : 19

Contre : 3

Pour : 16

- Informations de M le Maire
 - Elections : Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux de leur présence pour la tenue du bureau de vote ainsi que le personnel administratif pour l'organisation. Il demande aux conseillers de transmettre leurs disponibilités pour le second tour. Les élus demandent de coller des onglets alphabétiques sur les listes d'émargement et de contrôle des identités pour faciliter les recherches.
 - Travaux en cours : les aménagements au camping d'un terrain de pétanque, d'une aire de jeux pour enfants sont terminés. Les aires de jeux au Théâtre de verdure, à Saint Amans et au city-stade ont été également installées.
 - Jardins partagés : les terrains ont été équipés pour l'irrigation ; le réseau est fonctionnel. Du compost a été déposé sur la parcelle. La pose des clôtures est en attente le temps de recevoir le matériel. Un temps inaugural aura lieu avec les membres de l'association.
 - Point RH : les chantiers ont été réorganisés en fonction des absences d'agents des services techniques. Un agent en congé maternité au service administratif a été remplacé pour cette période.
 - Ecoles : une réorganisation globale des services est à l'étude afin de garantir un meilleur accompagnement des enfants sur les temps périscolaires. En cas d'incident, une fiche de

signalement est mise en place afin de permettre au surveillant et à l'enfant d'expliquer le problème rencontré et par la suite de prendre les mesures nécessaires.

- Action sociale : un minibus du secours populaire s'installera sur la place de la République le 13 mai prochain matin et proposera des séjours vacances pour les enfants de familles en très grandes difficultés.

Avant de poursuivre l'ordre du jour de la séance, Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'ajouter un point à l'ordre du jour : renouvellement des représentants du collège des élus au CCAS
Cet ajout à l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2 Affectation des résultats 2021 au budget 2022

Monsieur le Maire informe les membres du conseil Municipal qu'au regard des éléments suivants, il est nécessaire d'affecter le résultat de l'exercice comptable de l'année 2021.

Considérant que le **compte administratif 2021 commune** a été arrêté avec :

Un excédent de fonctionnement de 248 635.19€

Un excédent d'investissement de 212 132.22€

Statuant sur l'affectation du résultat ci-dessus présentée

Compte tenu que le **Compte administratif 2021 Affenage** a été arrêté avec :

Un excédent de fonctionnement de 27 684.26€

Un déficit d'investissement de 4 101.25€

Statuant sur l'affectation du résultat de l'année 2021,

Il est proposé au conseil municipal d'adopter l'affectation des résultats de l'exercice 2021 de la manière suivante :

Dépenses investissement :

Compte 001 – Solde d'exécution négatif reporté 4 101.25€

Recette Investissement :

Compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé 4 101.25€

Recettes de fonctionnement :

Compte 002- Résultat de fonctionnement reporté 23583.01€

Il est proposé au Conseil municipal de :

- ACCEPTER les affectations mentionnées ci-dessus
- DECIDER d'affecter les résultats de fonctionnement de l'exercice 2021 comme proposés ci-dessus

Votes : 19

Pour : 19

3 Vote des taux d'imposition 2022

Parallèlement au vote du budget primitif 2022 du budget principal, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal une augmentation du taux de l'impôt du foncier bâti soit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 48.20% au lieu de 47.20%
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 77,07 % (pas de changement du taux)

Le produit potentiel pour 2022 pourrait être composé comme suit :

	Bases d'imposition prévisionnelles 2022	Taux votés	Produit potentiel
Taxe foncière (bâti)	1 562 000	48.20%	752 884€
Taxe foncière (non bâti)	107 000	77,07%	83 534.90€

Monsieur le Maire rappelle que la question de la modification de la part communale des taux d'imposition sur le foncier a été abordée en commission finances. Avec la diminution des ressources fiscales communales et de l'augmentation du coût de l'énergie, des matières premières, du transport ou de la revalorisation du point d'indice de rémunération des agents, les élus ont souhaité augmenter d'un point le taux sur le foncier bâti mais de maintenir le taux du foncier non bâti.

Monsieur le Maire propose au vote :

Votes : 19

Contre : 1

Abstentions : 2

Pour : 16

4 Participation de la Commune de Puilacher

Monsieur le Maire présente le tableau de la participation financière de la commune de Puilacher pour l'année 2022. Il précise que les dépenses prises en compte pour le calcul sont basées sur celles liées au scolaire et périscolaire de l'année 2021. Il informe que la commune de Puilacher a engagé des démarches pour construire une école.

Personnel	253 444
Fournitures scolaires	14 374
Fournitures administratives	555
achat pour covid	267
Participation aux investissements (tx, m	47 645
Chauffage	7 646
Electricité	12 416
contrat entretien (chaudière)	663
Télécommunications	2 213
Fournitures d'entretien	5 641
Pharmacie	562
Réparation, maintenance	1 007
Informatique	2 412
Photocopieurs	3 546
Assurances	2 371
Subvention à l'OCCE	4 912
matériel garderie 6068	134
Noel	1 540
Total	361 345
Nombre élèves	300
Coût annuel par élève	1 204
nbre élèves Puilacher	65,00
Total commune Puilacher	78 291

Monsieur le Maire propose au vote :

Votes : 19

Pour : 19

5 Vote du budget primitif 2022

Suite à la présentation du budget 2022, Monsieur le Maire rappelle les propositions par section équilibrées en dépenses et recettes :

- Fonctionnement : dépenses/recettes : 2 283 407.19€
- Investissement : dépenses/recettes : 656 500€

Monsieur le Maire propose au vote :

Votes : 19

Pour 19

6 Vote du budget Affenage 2022

Suite à la présentation du budget 2022, Monsieur le Maire rappelle les propositions par section équilibrées en dépenses et recettes :

- Fonctionnement : dépenses/recettes : 164 806.01€
- Investissement : dépenses/recettes : 65 897.30€

Monsieur le Maire propose au vote :

Votes : 19

Pour : 19

7 Demande de subvention

Monsieur le Maire propose de présenter différents dossiers de demandes de subventions pour le remplacement de candélabres vétustes et énergivores.

Pour cela, plusieurs demandes seront faites auprès de l'ADEME, le département, la région.

Vote : 19

Pour : 19

8 Décision complémentaire : élections des représentants du collège des élus au CCAS

Monsieur le Maire présente les modalités d'élections des représentants du collège des élus du CCAS suite à la démission d'un conseiller municipal qui faisait parti de ce conseil d'administration.

Il propose au vote une liste complète de 4 élus : Mme Françoise Bourboujas, Mme Danièle Descamps, M Laurent Oullié, M Claude Rekkab.

Vote : 19

Pour : 19

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h50.



Le Maire,
Thibaut BARRAL